

Riviera - Chablais

En trente ans, Vibiscum a honoré 54 monuments

Vevey
L'association historique sort cette semaine un ouvrage recensant toutes les plaques commémoratives apposées depuis 1995

«Mettre une partie de l'histoire de Vevey dans la rue», c'est l'objectif des plaques commémoratives de l'association Vibiscum depuis la première posée en 1995. Les termes sont de François Chavannes, membre fondateur et président d'honneur de l'Association des Amis du Vieux Vevey (ou Vibiscum), et à lire en introduction du livre qui célèbre les 30 ans de la naissance de l'association historique. Il s'agira d'une édition corrigée et améliorée d'un premier opus qui recensait 35 plaques. Le nouveau, disponible de suite, en comptera 54.

À chaque fois, grâce à la générosité de donateurs, quelques lignes célèbrent un bâtiment emblématique de la cité ainsi que l'un ou l'autre de ses illustres hôtes. «Le livre sera en deux langues: au recto en français, au verso en anglais,

ajoute Danielle Rusterholz, présidente durant dix ans (2009-2019). Un code QR a en outre été apposé sur chaque plaque et permettra via son smartphone de disposer du texte de la plaque en version numérique, mais aussi de prolonger la découverte avec des images et des informations complémentaires.»

La première plaque fut vissée le 1^{er} février 1995 sur la façade du Château (ou Belle-Maison), qui accueille, à la bien nommée rue du Château, la Confrérie des Vignerons au premier étage et le Musée historique de Vevey au second. La dernière le sera aujourd'hui même, mercredi 12 juin, soit la date de fondation de Vibiscum, sur l'un des murs du bâtiment du «Messager boiteux» (47, 49 et 51 de la rue du Lac). Outre le fameux almanach, ils abriteront la «Feuille d'Avis de Vevey» et la saga familiale des entrepreneurs Chenebié et Lörtscher. **K.D.M.**

«Plaques veveysannes», Vibiscum, 2019, 122 pages. Disponible à la Librairie la Fontaine et au Musée historique, ou à commander sur www.vibiscum.ch. Prix: 38 fr.

La Côte



Le jardinier Fredy Aeschlimann bichonne les 88 nouvelles variétés de roses, encore anonymes, plantées à Nyon. JEAN-PAUL GUINNARD

Lavey-Morcles se penche sur ses candélabres

Conseil communal
L'éclairage public sera amélioré dans le village

Le Conseil communal de Lavey-Morcles se positionnera jeudi sur un octroi de crédit de 220 000 francs. Ils s'agit d'améliorer l'éclairage public. La Commune va ainsi se conformer à la réglementation de 2015 qui vise à favoriser des ampoules plus économiques afin de ménager les ressources énergétiques et financières, tout en réduisant les émissions polluantes.

Lavey-Morcles ne compte pas moins de 144 points lumineux sur son territoire. La maintenance des candélabres est assurée par les Forces motrices de l'Avançon SA. La société, sur demande de l'Exécutif, a dressé un bilan de l'état

général des installations et a soumis une offre pour leur mise en conformité. Il s'avère que 93 candélabres doivent être modifiés. Ils sont disposés en plusieurs endroits de la commune, les plus nombreux se trouvant à Lavey-Bains.

Le corps délibérant rocan se penchera aussi sur la gestion de la Municipalité et les comptes 2018. Ils sont excellents, et ce grâce à la vente exceptionnelle pour 822 000 francs de l'immeuble du Vieux-Collège. Lavey-Morcles - 946 habitants - a encaissé en tout 4,8 millions l'an passé. Le bénéfice est de 383 000 francs. Quant à la marge d'autofinancement, elle grimpe à 1,3 million. En 2018, Lavey-Morcles a investi pour 2,2 millions, principalement pour les infrastructures relatives aux eaux et aux égouts. **C.BO.**

Le conducteur est décédé

Autoroute A9
Le septuagénaire accidenté lundi est mort mardi au CHUV

Le conducteur suisse de 70 ans impliqué dans l'accident de la circulation qui a eu lieu lundi sur

l'A9 entre Saint-Triphon et Bex est décédé au CHUV des suites de ses blessures. Circulant sur la bande d'arrêt d'urgence, il avait heurté une voiture roulant sur la piste de droite. Le conducteur du second véhicule, blessé, avait été transporté à l'Hôpital de Monthey (*notre édition du 11 juin*). **C.BO.**

Horticulture
Unique, le Concours international de la rose nouvelle de Nyon primera des variétés cultivées sans traitement

Madeleine Schürch

Yves Piaget a une rose à son nom. Logique puisque le fameux horloger joaillier fut longtemps le mécène et le président du jury du Concours international de roses nouvelles de Genève. La Cité de Calvin ayant décidé en 2015 de laisser tomber cette compétition, pourtant renommée, son fils Cédric Piaget, domicilié à La Côte, a proposé à la Ville de Nyon de prendre le relais en créant un nouveau concours.

Il sera unique au monde puisqu'il n'acceptera que des plantes élevées sans aucun traitement contre les parasites, même bio. Dans ce but, il a constitué l'association des Amis de la rose de Nyon.

L'idée a fait mouche auprès des autorités de la ville des festivals, dont le Service des espaces verts met en œuvre depuis des années une politique publique environnementale. «Nous avons posé la condition que les roses nouvelles soient totalement naturelles», précise la municipale responsable Fabienne Freymond Cantone, qui espère faire de Nyon le nouveau rendez-vous des passionnés de roses et de jardins grâce à des synergies avec les milieux culturels.

La Chine sur les rangs

Le concours, qui se déroulera le samedi 20 juin 2020, semble bien parti. Car sur le terrain mis à disposition par la Commune à son centre horticole, à Bois-Bougy, poussent déjà depuis mars dernier pas moins de 88 variétés de roses créées par 27 obtenteurs de 13 pays allant de la Nouvelle-Zélande au Canada. Parmi elles, trois variétés chinoises, qui figurent pour la première fois parmi les concurrents de l'un des 18 concours existant dans le monde. «En trois mois, la végétation est déjà tout à fait exceptionnelle», se réjouit

Raymond Tripod, président de la Société romande des amis des roses et de l'horticulture, qui a pris en charge l'organisation technique du concours, alors que la Fédération mondiale des sociétés de roses, qui réunit 100 000 membres de 41 pays, apporte sa caution et ses critères de compétition.

«Le concours suisse était l'un des plus prestigieux. Celui de Nyon a déjà la confiance des obtenteurs»

Henriette de Briey Présidente de la Fédération mondiale des sociétés de roses

Les roses, encore anonymes, plantées dans des carrés à raison de cinq plants par concurrent, offrent déjà une première floraison abondante. «Les obtenteurs travaillent depuis plusieurs années sur des variétés résistantes aux maladies, et ce concours, qui

n'autorise aucun traitement, devrait les pousser à en faire encore plus», estime le spécialiste. Trois catégories de roses seront en lice en 2020, soit Hybride de thé, Fleurs multiples et Miniatures, alors que les deux autres, qui nécessitent trois ans de végétation, soit les Rosiers de parc et les Grimpants, seront présentés en 2021.

Mais il faudra attendre une année, le temps que le jury permanent suive régulièrement l'évolution des rosiers, avant qu'un jury international vienne le renforcer pour délibérer et remettre les prix. Seront notés la végétation, la tenue de la plante, les fleurs, la couleur, la résistance et bien sûr le parfum de la rose. «Pour un obtenteur, il est important de présenter sa création dans plusieurs concours. Ici, il pourra tester le microclimat du bassin lémanique. S'il décroche une médaille, il peut lancer un label qui sera protégé durant 25 ans et commercialiser le produit», explique Gérard Meylan, autre grand spécialiste des roses.

Le public aura la possibilité de visiter la roseraie à deux occasions: le 14 juin de 16 h à 19 h et le 15 juin de 10 h à 15 h.

PUBLICITÉ

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Rejoignez nos équipes de bénévoles!

« Au gré des rencontres, on apprend beaucoup sur soi »

Si vous aimez cuisiner à plusieurs et partager ce repas auprès de seniors, vous pouvez:

- Organiser une Table régionale à Vevey

Envie de vous engager de manière ponctuelle ou régulière?

Contactez Mathilde Lebrun 079 728 67 88

canton de Vaud vd.prosenectute.ch

Morges

Une application mobile lancée

Recevoir des notifications concernant les actualités morgiennes, l'agenda ou les informations liées aux travaux directement sur son smartphone, c'est désormais possible. La Ville de Morges a en effet lancé mardi 11 juin son application mobile. «Elle a été développée pour répondre aux attentes grandissantes de la population en termes d'information», explique le syndic, Vincent Jaques. Gratuite, elle met en exergue l'actualité politique, les manifestations, les événements culturels ou sportifs et les informations liées aux travaux sur le territoire communal. **J.L.**

Le chiffre

99,5%

C'est la chute de l'impôt sur les personnes morales à Genolier, entre les exercices 2017 et 2018. Le montant encaissé par la Commune auprès des sociétés est passé de 587 000 francs à 2900 francs. Ce qui s'explique probablement par les effets anticipés de l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Au final, la Commune de Genolier a fini l'année 2018 dans le rouge avec un déficit de 490 000 francs après amortissements. C'est toujours mieux que la perte de 1,7 million prévue au budget. **R.E.**

PUBLICITÉ

Nous sommes sur la bonne voie. Et vous ?

En zone urbaine, 1/3 des trajets en voiture est inférieur à 3 km, soit 15 minutes à vélo, de porte à porte et sans frais de parking! La Région de Nyon réalise avec les communes des itinéraires pour se déplacer à vélo et offre des avantages aux cyclistes. regiondenyon.ch/velo

L'avantage des idées communes

Région de Nyon